

Chapitre 2

Action publique et forces du marché influant sur la récente et future performance environnementale de l'agriculture

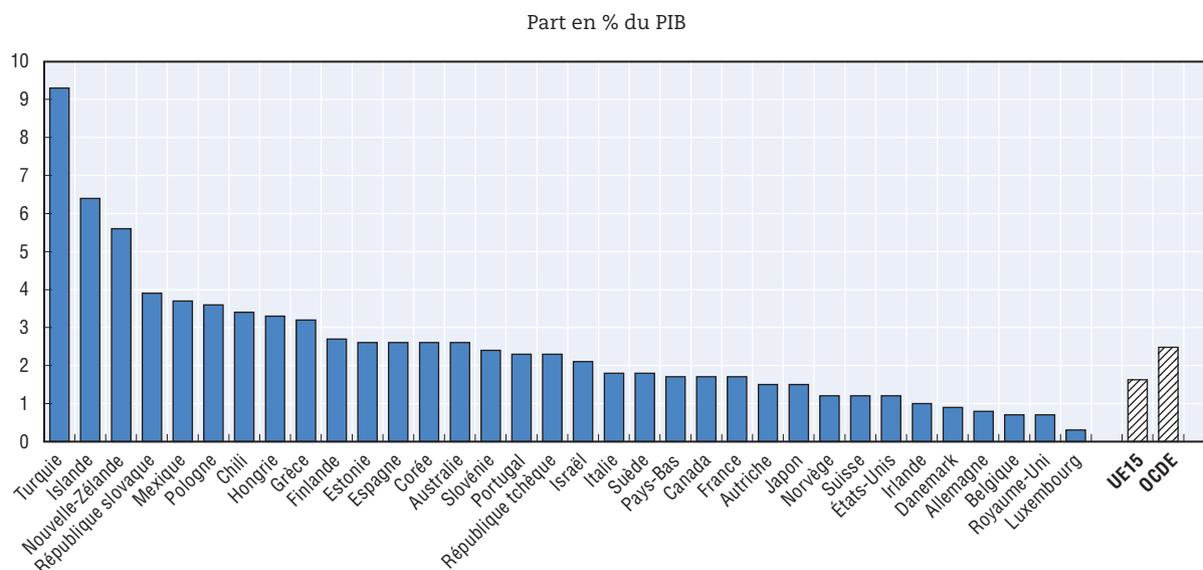
Ce chapitre fournit une vue d'ensemble du rôle de l'agriculture dans l'économie et l'environnement, en soulignant l'importance du secteur agricole pour l'environnement. Il examine aussi l'action publique et les forces du marché qui influent sur les tendances récentes de la performance environnementale de l'agriculture, tels que les variations du niveau global et de la composition du soutien aux agriculteurs, l'évolution des politiques agro-environnementales et les tendances des prix des produits agricoles de base. Enfin, le chapitre présente les perspectives de la performance environnementale de l'agriculture par rapport à l'évolution prévue des prix et de la production des produits agricoles de base, et identifie les éléments nouveaux qui pourraient contribuer à réduire la pression de l'agriculture sur l'environnement et encourager le développement d'avantages pour l'environnement associés à l'agriculture.

La performance environnementale de l'agriculture dépend de certains facteurs essentiels, tels que les politiques publiques, les marchés, les technologies, les pratiques de gestion agricole et l'état de l'environnement (sols, conditions météorologiques, etc.) (graphique 1.1). L'utilisation d'intrants par les agriculteurs, comme les engrais, les pesticides, les terres et l'eau, est fonction, *in fine*, de leurs prix, des prix relatifs des produits agricoles et des compétences en matière de gestion agricole. En outre, les exploitants sont plus ou moins encouragés à adopter des pratiques agricoles bénéfiques à l'environnement suivant le niveau et la composition du soutien aux producteurs agricoles, les forces du marché en général et les technologies disponibles.

2.1. Contexte : le rôle de l'agriculture dans l'économie et l'environnement

Le secteur agricole primaire représente en général une part limitée du produit intérieur brut (PIB) des pays de l'OCDE, mais la part de l'agriculture est plus importante quand on tient compte de l'ensemble de la filière agroalimentaire (graphique 2.1). Toutefois, les pays de l'OCDE sont encore à l'origine d'une proportion non négligeable de la production et des exportations mondiales de certains produits de base comme le blé, le lait et la viande. Cette proportion est cependant appelée à diminuer dans les dix années à venir sous l'effet de la poursuite de l'expansion du secteur industriel et des services dans certains pays émergents (OCDE, 2012a).

Graphique 2.1. Structure du produit intérieur brut agricole, pays de l'OCDE, 2009



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant de la part de l'agriculture dans le PIB.

La zone de l'OCDE comprend les 34 pays de l'OCDE. Structure du PIB : l'agriculture comprend aussi la chasse, la forêt et la pêche.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Source : OCDE (2011), *Vers une croissance verte : suivre les progrès – Les indicateurs de l'OCDE*, www.oecd.org/fr/croissanceverte.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932992173>

Le commerce agricole mondial devrait donc évoluer, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'ampleur et la répartition des atteintes à l'environnement dans le monde, pour les pays qui exportent des produits agricoles comme pour ceux qui en importent. Cette évolution pourrait être renforcée par le fait que les marchés sont en passe de devenir les principaux déterminants des décisions des agriculteurs en matière de production et d'investissement, en particulier si la réduction du soutien agricole amorcée récemment se poursuit et si le soutien à l'agriculture continue d'être de plus en plus découplé de la production et de l'utilisation d'intrants (OCDE, 2012b).

En dépit de son rôle modeste dans l'ensemble de l'économie, le secteur agricole primaire a une forte incidence sur l'environnement. L'agriculture est à l'origine de diverses externalités environnementales positives (comme la préservation de la biodiversité) et négatives (comme la pollution atmosphérique), dont sa contribution au PIB ne rend pas compte parce qu'il n'existe généralement pas de marché pour ces externalités. Le rôle relatif du secteur agricole des pays de l'OCDE en termes d'utilisation des ressources naturelles et d'atteintes à l'environnement, tel qu'il est mis en évidence par les chapitres 3 à 12 du présent rapport, est résumé dans le tableau 2.1.

Tableau 2.1. La place du secteur agricole primaire dans l'économie et l'environnement, pays de l'OCDE, 2008-10

Place du secteur agricole primaire des pays de l'OCDE dans le total, en pourcentage :	Moyenne des pays de l'OCDE	Intervalle : minimum à maximum
● PIB	2.6 %	0.3 à 9.2 %
● Superficie des terres	36 %	3 à 72 %
● Superficie en agriculture biologique certifiée, en pourcentage de la superficie agricole totale	1.9 %	0.01 à 15.6 %
● Bilans des éléments nutritifs (excédents et déficits) :		
Azote, kg par hectare de terres agricoles	63 kg/ha	1 à 228 kg/ha
Phosphore, kg par hectare de terres agricoles	6 kg/ha	-10 à 49 kg/ha
● Ventes de pesticides	70 %	65 à 80 %
● Consommation d'énergie	1.6 %	0.4 à 6.3 %
● Prélèvements d'eau	44 %	0.2 à 89 %
● Proportion des superficies irriguées dans la superficie agricole totale	4 %	0.4 à 54 %
❖ Polluants de l'eau, dont :		
Nitrates dans les eaux de surface	..	33 à 82 %
Nitrates dans les eaux souterraines ¹	..	1 à 34 %
Nitrates dans les eaux côtières	..	35 à 78 %
Phosphore dans les eaux de surface	..	17 à 70 %
Phosphore dans les eaux côtières	..	23 à 50 %
Pesticides dans les eaux de surface ¹	..	0 à 75 %
Pesticides dans les eaux souterraines ¹	..	0 à 25 %
● Émissions d'ammoniac	91 %	82 à 98 %
● Émissions de gaz à effet de serre, dont :	8 %	2 à 46 %
Hémioxyde d'azote	75 %	..
Méthane	38 %	..
● Part de l'utilisation de bromure de méthyle des pays de l'OCDE dans le total mondial :		
Produits appauvrissant la couche d'ozone	5 %	..
Utilisation de bromure de méthyle	46 %	..

.. : Non disponible.

Notes : Il convient d'interpréter les valeurs indiquées dans ce tableau comme étant des valeurs approximatives plutôt que des valeurs exactes et, pour certains indicateurs, elles comprennent la sylviculture et la pêche. Pour l'intégralité des notes et des sources, consulter le site Internet indiqué ci-dessous.

1. Proportion des sites de mesure où les valeurs limites recommandées dans l'eau destinée à la consommation sont dépassées.

Source : Base de données des indicateurs agro-environnementaux de l'OCDE, www.oecd.org/fr/tad/agriculture-durable/indicateurs-agro-environnementaux.htm.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932993237>

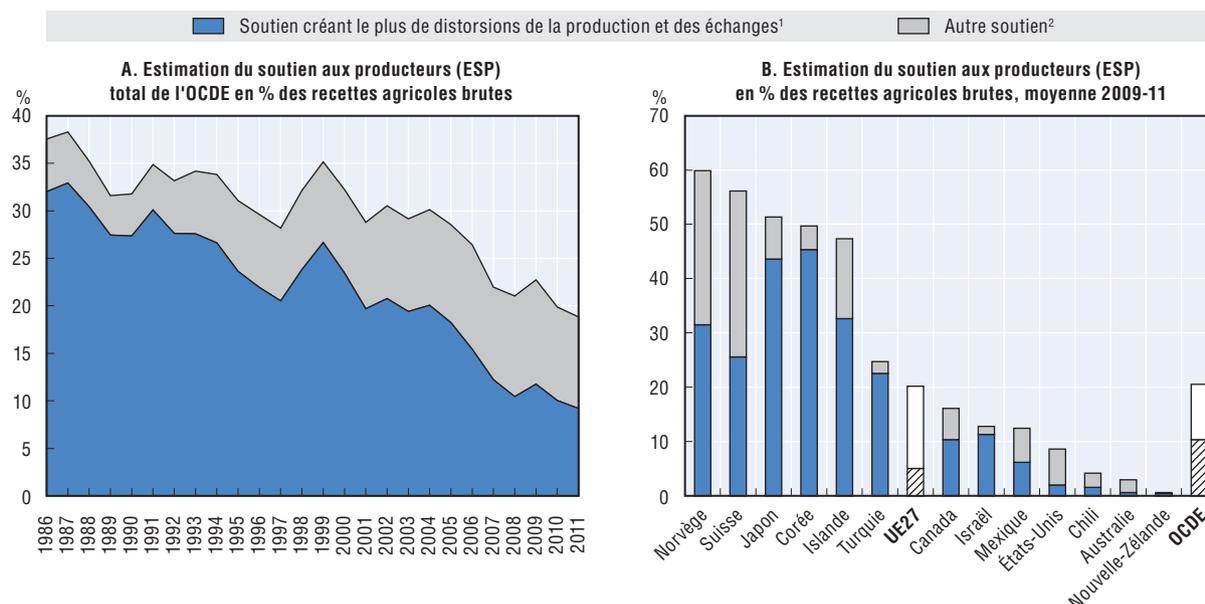
Le principal défi que les pouvoirs publics ont à relever consiste à faire diminuer progressivement les retombées négatives des activités agricoles sur l'environnement et à accroître peu à peu leurs effets positifs, de façon à préserver les fonctions des écosystèmes et à assurer la sécurité alimentaire d'une population mondiale qui ne cesse de croître. Il faut, à cette fin, améliorer la productivité et la durabilité des systèmes agroalimentaires, par exemple en améliorant les pratiques de gestion des terres, en réduisant les rejets agricoles polluants dans l'air et dans l'eau, en freinant le rythme d'appauvrissement de la biodiversité sur les terres agricoles et en s'attaquant aux politiques de soutien agricole couplées à la production et à l'utilisation d'intrants, qui peuvent encourager une production plus intensive que celle qui serait pratiquée en leur absence.

2.2. Action publique et forces du marché influant sur les tendances récentes de la performance environnementale de l'agriculture

Les réformes des politiques de soutien agricole engagées par la plupart des pays de l'OCDE depuis 1990 ont contribué à réduire le niveau global des atteintes à l'environnement et à favoriser les avantages écologiques (OCDE, 2012c) :

1. **La réduction du niveau global et de la composition du soutien aux agriculteurs.** Au cours de la période 2009-11, d'après l'indicateur « estimation du soutien aux producteurs » (ESP), les pays de l'OCDE auraient consacré près de 250 milliards USD (180 milliards EUR) au soutien aux producteurs (OCDE, 2012b). Ainsi, l'ESP a chuté, passant de 37 % des recettes

Graphique 2.2. **Le soutien à l'agriculture et sa composition, pays de l'OCDE, 1986-2011**



Notes : Estimation du soutien aux producteurs (ESP) : valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des mesures de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

1. Le soutien pouvant créer le plus de distorsions de la production et des échanges est défini comme comprenant le soutien des prix du marché, les paiements au titre de la production et de l'utilisation d'intrants variables sans contrainte sur les intrants.

2. L'autre soutien représente l'écart entre le soutien total aux producteurs et le soutien pouvant créer le plus de distorsions.

Source : OCDE, Base de données des ESP/ESC, 2012, www.oecd.org/agriculture/pse.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932992192>

totales des exploitants agricoles en 1986-88, en moyenne, à 20 % en 2009-11. Cette baisse est en grande partie imputable à la réduction de la protection douanière et du soutien budgétaire à l'agriculture (graphique 2.2).

Les mesures qui augmentent les prix payés aux producteurs ou subventionnent les intrants (pesticides, engrais, eau, etc.) sans limiter la production incitent les agriculteurs à produire plus, à utiliser davantage d'intrants et à exploiter des terres plus fragiles. Tant que les aides à l'agriculture resteront à leur niveau actuel, les coûts d'opportunité de l'amélioration de l'environnement resteront plus élevés qu'ils ne devraient. En outre, parce qu'elles aident de manière homogène l'ensemble du secteur agricole, les politiques de soutien agricole liées à la production et à l'utilisation d'intrants font abstraction de la diversité biophysique des paysages agricoles, ce qui entraîne un décalage entre l'intensité de la production agricole et la capacité intrinsèque de l'environnement à absorber la pollution.

Cette situation se traduit par l'apparition de « points noirs » sur le plan de la pollution, dans lesquels les terres agricoles sont utilisées et gérées de manière inadéquate dans des paysages écologiquement sensibles. Le soutien aux produits agricoles peut aussi dissuader les agriculteurs de participer à des programmes volontaires de préservation des terres et de l'eau (National Research Council, 2008). La hausse des prix de marché des produits agricoles de base, en partie imputable aux réformes de la politique agricole, peut avoir le même effet.

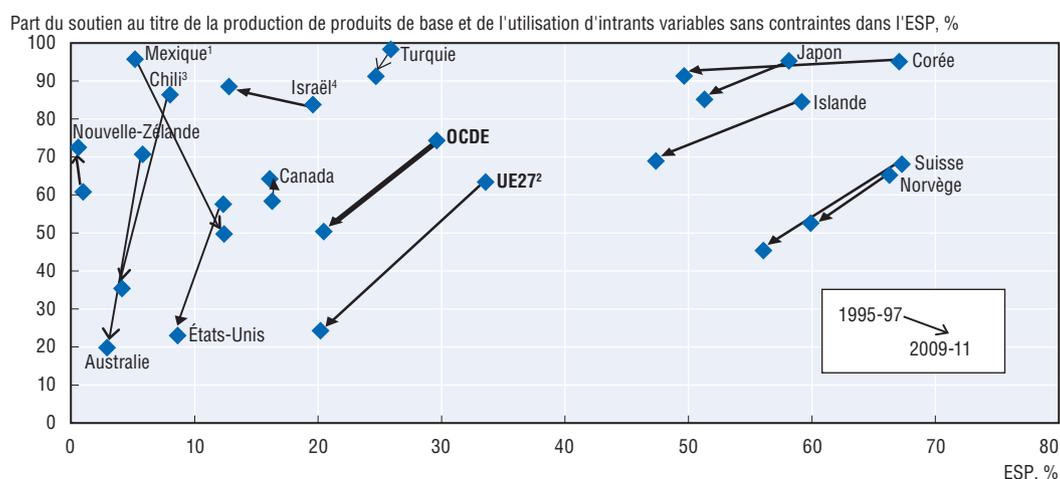
Les politiques qui visent à réduire les effets de l'agriculture sur l'environnement et à améliorer la sécurité alimentaire doivent aussi être correctement ciblées pour être efficaces. Afin qu'il se traduise par des avantages écologiques, le soutien accordé aux agriculteurs doit favoriser un accroissement de la productivité sur les exploitations et une amélioration de l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées. En conjuguant cette démarche avec des mesures qui découragent l'exploitation des terres fragiles et jouent en faveur de l'agriculture durable, on a des chances de mieux préserver l'environnement. Ainsi, dans beaucoup de pays, l'un des principaux volets de la réforme de la politique agricole consiste à accorder des incitations aux agriculteurs pour qu'ils développent des pratiques bénéfiques à l'environnement à même, par exemple, d'améliorer la rétention d'eau sur les terres agricoles, de limiter les flux de sédiments transportés hors des zones agricoles, d'offrir des possibilités de préservation de la biodiversité et de renforcer le rôle de l'agriculture dans la fixation du carbone.

2. **L'évolution vers des formes de soutien plus découplées de la production.** Les modalités de l'aide aux agriculteurs évoluent elles aussi (graphiques 2.2 et 2.3). Les pays de l'OCDE s'orientent progressivement vers des formes de soutien plus découplées de la production courante, comme les paiements par hectare, qui laissent davantage de latitude aux agriculteurs dans leurs choix de production. Cette réorientation se traduit également par l'élaboration de diverses mesures agro-environnementales ciblées, destinées à réduire les atteintes à l'environnement, par exemple des obligations réglementaires, des aides financières subordonnées à la mise hors culture ou à l'adoption de certaines pratiques agricoles, ou encore des mesures d'assistance technique. Toutefois, même lorsqu'il est plus découplé de la production, le soutien agricole peut encourager à cultiver davantage de terres ou à continuer de cultiver des terres marginales, contribuant ainsi aux atteintes à l'environnement dans leur ensemble (voir le chapitre 4 de OCDE, 2010a).

Ces mesures obligent ou encouragent les agriculteurs à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement, favorisant par exemple les systèmes extensifs, la diversification des cultures et les façons culturales antiérosives. Le poids relatif de ces différentes formes d'action varie selon les pays de l'OCDE. Ces derniers

Graphique 2.3. Niveau et composition du soutien aux producteurs agricoles, pays de l'OCDE, 1995-2011

Direction de l'évolution entre 1995-97 et 2009-11



Notes : Estimation du soutien aux producteurs (ESP) : valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des mesures de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles.

Le niveau du soutien est indiqué par l'ESP en pourcentage. Sa composition est illustrée par la part des recettes agricoles brutes que représente le soutien créant le plus de distorsions de la production et des échanges, notamment le soutien des prix du marché, les paiements accordés au titre de la production et les paiements accordés au titre de l'utilisation d'intrants variables sans contraintes.

1. Pour le Mexique, l'évolution est mesurée entre 1996-98 et 2009-11.

2. UE15 sur la période 1995-2003, UE25 sur la période 2004-06 et UE27 à partir de 2007.

3. Dans le cas du Chili, l'évolution est mesurée entre 1997-99 et 2009-11.

4. Pour Israël, l'évolution est mesurée entre 1997-99 et 2009-11. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Source : OCDE, Base de données des ESP/ESC, 2012, www.oecd.org/agriculture/pse.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932992230>

recourent essentiellement aux obligations réglementaires, mais les paiements agro-environnementaux y sont de plus en plus utilisés depuis le milieu des années 90.

3. **Le développement du principe d'écoconditionnalité.** Outre qu'il est davantage dissocié de la production et de l'utilisation d'intrants, le soutien est de plus en plus souvent subordonné à certaines conditions. En 2006-08, plus de 30 % des aides consenties aux agriculteurs des pays de l'OCDE étaient assorties de conditions, contre seulement 4 % en 1986-88 (OCDE, 2010b). L'écoconditionnalité, qui lie l'attribution des paiements au respect de conditions particulières concernant la performance environnementale, sert à lutter contre de nombreux problèmes environnementaux rencontrés dans l'agriculture.

Globalement, dans les pays de l'OCDE, les considérations liées à l'environnement tendent à occuper plus de place dans les décisions des agriculteurs depuis le début des années 90, sous l'effet de l'adoption de règles environnementales plus exigeantes, du recours accru aux paiements agro-environnementaux et du développement d'autres moyens d'action tels que les instruments de marché, l'action collective et l'assistance technique. Il s'agit là d'un aspect important à prendre en compte dans l'interprétation des indicateurs agro-environnementaux présentés dans les chapitres 3 à 12 du présent rapport.

Le soutien aux producteurs agricoles ayant globalement diminué, en particulier les aides qui avaient le plus d'effets de distorsion, les prix de marché tendent logiquement à peser davantage dans les décisions des agriculteurs. Ces dernières années, les prix observés sur les marchés mondiaux de produits agricoles de base ont été plus élevés et plus volatils. La hausse des prix réels de ces produits peut inciter les agriculteurs à augmenter l'échelle et l'intensité de leur production, notamment en consommant davantage d'intrants tels qu'engrais, pesticides, énergie et eau d'irrigation, bien que ces relations entre la production et les intrants soient complexes. Cela peut influencer sur le coût d'opportunité lié à l'adoption de pratiques agricoles favorables à l'environnement.

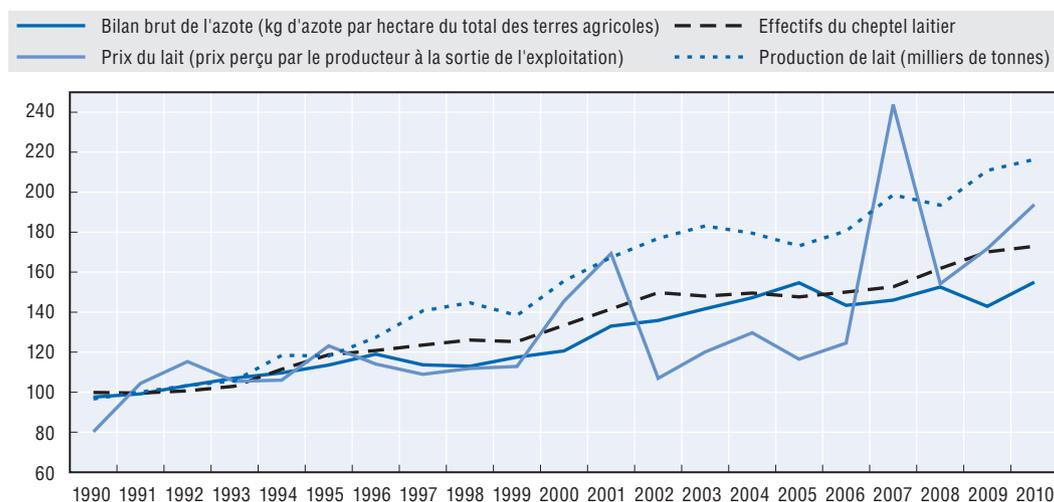
Les effets de l'instabilité des prix et des risques de production sur la performance environnementale sont beaucoup plus difficiles à cerner que les effets de leur niveau. De surcroît, le récent épisode d'instabilité des prix des produits de base a été relativement court, si bien qu'il n'est pas aisé de fournir une estimation fiable de ses conséquences pour l'agriculture et l'environnement. Dans les pays de l'OCDE, l'instabilité des prix et des risques de production ont en général deux effets contraires sur l'environnement dans les systèmes agricoles. D'un côté, du fait de l'aversion au risque des agriculteurs, elle peut provoquer une baisse de l'échelle de production optimale et, par conséquent, de l'utilisation d'intrants (effet d'échelle). De l'autre, si elle est essentiellement due à des chocs de production provoqués par des conditions défavorables (sécheresse, ravageurs, par exemple), les agriculteurs sont tentés de recourir davantage à des intrants de nature à réduire les risques, comme l'eau d'irrigation et les pesticides, ce qui peut être lourd de conséquences pour la performance environnementale de l'agriculture.

L'influence que l'évolution des conditions sur les marchés mondiaux a exercée sur la filière laitière néo-zélandaise et ses retombées sur l'environnement, en particulier en termes de pollution des systèmes aquatiques par les nitrates, illustrent ce phénomène (graphique 2.4). Entre 1990 et 2010, l'excédent national d'azote de la **Nouvelle-Zélande** (indicateur défini au chapitre 4 du présent rapport) a augmenté à un rythme très proche de celui de l'augmentation des effectifs du cheptel laitier du pays, principal responsable de l'excédent d'azote dans ce pays (du fait des effluents d'élevage) (graphique 2.4). Dans le même temps, le secteur laitier néo-zélandais, qui ne bénéficie d'aucun soutien ou protection, a gagné en rentabilité sous l'effet de l'augmentation du prix mondial du lait enregistrée durant cette même période (ce prix est utilisé comme indicateur du prix mondial des produits laitiers ; voir définitions dans la base de données des ESP/ESC de l'OCDE).

La hausse des prix mondiaux des produits laitiers observée ces dernières décennies, plus particulièrement depuis le milieu des années 2000, a très fortement encouragé les éleveurs **néo-zélandais** à intensifier la production de lait comparativement à d'autres activités d'élevage (ovins et bovins à viande par exemple). Cette situation confronte les responsables de l'action publique et le secteur agricole de la Nouvelle-Zélande à une difficulté majeure. En résumé, ils doivent mettre en place un secteur laitier viable qui réagit aux signaux du marché et qui est capable de tirer parti des avantages économiques et sociaux que la hausse des prix des produits laitiers induit pour les agriculteurs et le monde rural en général, tout en limitant le plus possible la pollution des rivières, des lacs et des eaux souterraines causée par les excédents d'éléments nutritifs, ainsi que les autres atteintes à l'environnement liées à la production et à la transformation du lait (par exemple en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en particulier de méthane).

Graphique 2.4. **Prix mondial du lait, effectifs du cheptel laitier, production de lait et excédent d'azote, Nouvelle-Zélande, 1990-2010**

Indice 1990-92 = 100



Notes : Le bilan brut de l'azote correspond à la différence entre la quantité d'azote qui entre dans un système agricole sous forme d'intrants (c.-à-d. principalement effluents d'élevage et engrais) et la quantité qui le quitte sous forme de produits (c.-à-d. prélèvement d'azote par les cultures et les pâturages).

Le prix du lait de Nouvelle-Zélande est utilisé pour représenter le prix du marché mondial dans le calcul des transferts des consommateurs et des contribuables au bénéfice des producteurs agricoles, qui découlent des mesures créant un écart entre les prix du marché intérieur et les prix à la frontière du lait, mesurés au départ de l'exploitation.

Source : Base de données OCDE/Eurostat sur les indicateurs agro-environnementaux ; Base de données de l'OCDE sur les ESP/ESC, www.oecd.org/agriculture/pse ; Base de données Aglink de l'OCDE, www.agri-outlook.org.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932992249>

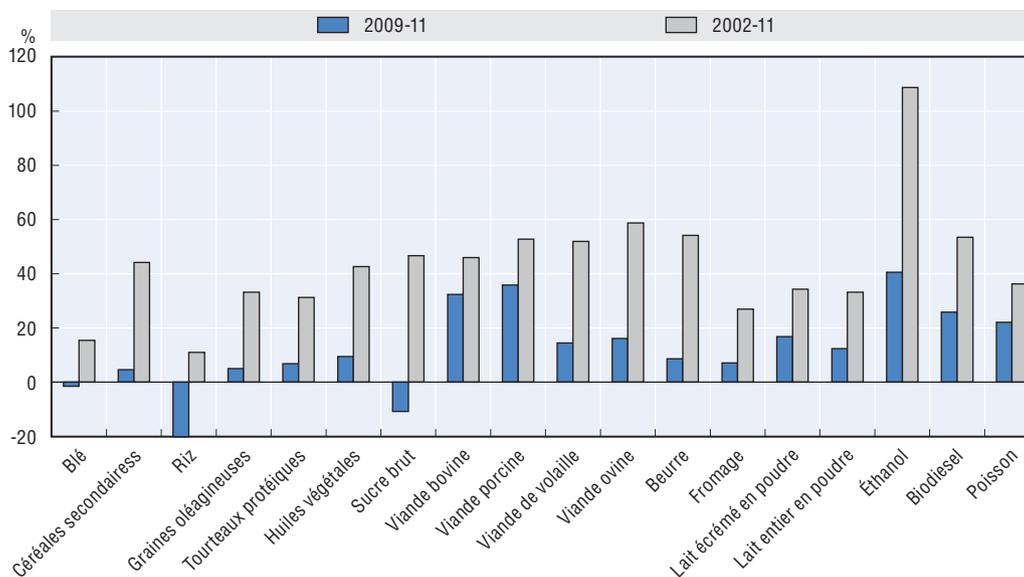
2.3. Perspectives de la performance environnementale de l'agriculture

Selon les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2012-2021* (OCDE/FAO, 2012a), les prix réels et nominaux des produits agricoles de base risquent d'être, en moyenne, plus élevés et plus instables au cours de la décennie à venir que pendant la décennie écoulée (graphique 2.5). Cette hausse sera provoquée par l'augmentation de la demande alimentaire mondiale, elle-même liée à la croissance de la population et des revenus, en particulier dans les pays émergents, par la progression de la demande de viande et par l'essor des biocarburants. L'augmentation des prix des produits de base pourrait encourager les agriculteurs à produire davantage, ce qui risque d'aggraver les atteintes à l'environnement plus ou moins fortement selon les pratiques agricoles, les systèmes et technologies utilisés par les agriculteurs, et la sensibilité écologique des lieux où la production s'accroît.

Dans le même temps, les coûts de production devraient atteindre des niveaux plus élevés qu'au cours de la décennie précédente du fait de l'augmentation des prix de l'énergie, des engrais et des aliments du bétail, et de la sollicitation croissante des ressources naturelles, en particulier des terres et de l'eau. Pendant la décennie à venir, le prix du pétrole brut devrait augmenter, et se répercuter à la hausse sur le prix des intrants agricoles (tels qu'engrais, énergie nécessaire au pompage de l'eau, pesticides), encore que des éléments nouveaux, tels que la production de gaz de schiste dans certains pays, soit susceptible de faire baisser le prix du gaz naturel et les coûts de production des engrais azotés. Globalement, le prix des produits et celui des intrants augmentant l'un et l'autre, les répercussions sur l'environnement pourraient varier selon l'intensité des effets de la production et leur localisation.

Graphique 2.5. Prix nominaux mondiaux des produits agricoles de base, projections pour 2012-21 par rapport à 2009-11 et 2002-11

Variation en pourcentage des prix nominaux moyens sur la période 2012-21 par rapport à différentes périodes de référence



Source : OCDE/FAO (2012), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2012-2021*, www.agri-outlook.org.

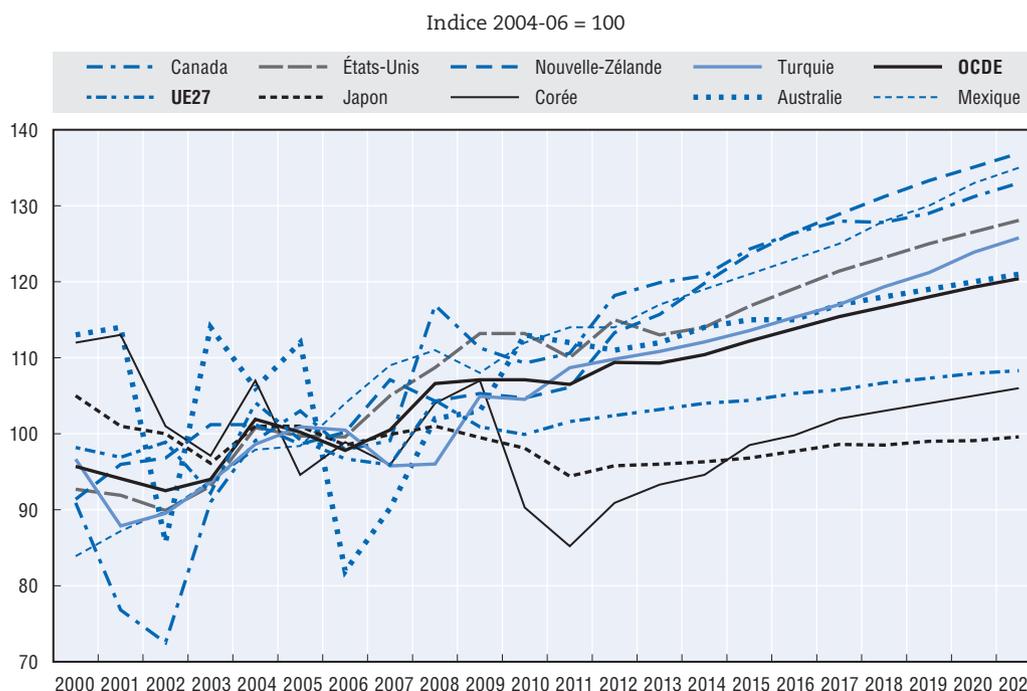
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932992268>

Du fait de la hausse prévue du prix des produits de base, la production agricole devrait augmenter au cours de la décennie à venir, quoiqu'à un rythme plus lent que durant la décennie écoulée, de 1.2 % par an contre 1.5 % (OCDE, 2012a), avec des différences non négligeables selon les pays et les produits. Le recul global de la progression de la production agricole devrait être imputable à une croissance de la productivité moins dynamique que dans les décennies antérieures, la superficie de terres cultivées étant pour sa part censée rester relativement stable. En revanche, le secteur de l'élevage devrait connaître une croissance identique à celle observée au cours de la décennie précédente.

Au cours de la décennie à venir, l'augmentation de la production agricole imputable à l'évolution attendue des prix des produits agricoles de base devrait être observée dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE (graphique 2.6). D'après les tendances qui se dégagent des projections illustrées par le graphique 2.6, il est possible de classer les pays de l'OCDE dans deux grands groupes en termes de pression potentielle sur les systèmes aquatiques au cours de la décennie à venir :

- **Groupe 1** : il se compose des pays qui, d'après les projections, devraient continuer de voir leur production augmenter fortement au cours de la décennie à venir. Il comprend notamment l'**Australie**, le **Canada**, les **États-Unis**, le **Mexique**, la **Nouvelle-Zélande** et la **Turquie***. La plupart des pays de l'OCDE appartenant à ce groupe ont vu leur production augmenter considérablement au cours de la décennie écoulée parce qu'ils ont réalisé des gains de productivité et pratiqué une production plus intensive sur une superficie réduite. Toutefois, dans certaines régions de ces pays, on ne peut exclure que la production

* La **Corée** se démarque des autres pays du groupe parce que sa production a diminué de la fin des années 90 à ce jour, mais devrait recommencer à croître pour retrouver les niveaux observés à la fin des années 90, qui s'expliquaient en grande partie par une croissance de la production bovine, stimulée par une hausse de la consommation intérieure et une augmentation du soutien public aux producteurs.

Graphique 2.6. **Volume de la production agricole, projections pour les pays de l'OCDE, 2000-21**

Note : La production agricole nette correspond à la valeur totale des produits déduction faite de la consommation d'aliments du bétail et de semences, pour éviter de la compter deux fois (production de maïs et élevage, par exemple). Cette mesure de la production est ainsi à rapprocher de la notion de valeur ajoutée.

Source : OCDE/FAO (2012), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2012-2021*, www.agri-outlook.org.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932992287>

s'étende à des terres écologiquement fragiles ou à des terres marginales jusqu'alors non cultivées. Dans ces pays, la croissance prévue de la production agricole pourrait avoir les conséquences ci-après pour la performance environnementale de l'agriculture, dans l'hypothèse du *statu quo* (moyennant des nuances au sein des pays et entre eux) :

1. une aggravation des atteintes à l'environnement résultant de l'utilisation accrue d'intrants agricoles (engrais, pesticides, énergie et eau) et de l'accroissement du cheptel (à l'origine d'une hausse de la production d'effluents d'élevage et des émissions d'ammoniac et de méthane), même si les niveaux absolus de pollution dans beaucoup de ces pays sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE (par exemple en termes d'excédents d'éléments nutritifs par hectare) ;
2. une forte érosion des sols résultant d'une exploitation plus intensive des terres agricoles déjà utilisées et/ou de la mise en production de terres marginales ou fragiles et sensibles à l'érosion ;
3. un accroissement de la production de bioénergie qui, selon les végétaux cultivés et les pratiques de gestion agricole appliquées pour produire les matières premières, pourrait provoquer une aggravation de l'érosion des sols et des risques de pollution de l'eau, notamment dans le cas des cultures céréalières, oléagineuses et sucrières ;
4. les pressions exercées sur l'environnement pourraient changer à l'échelle régionale sous l'effet de restructurations continues des productions animales favorisant les élevages plus grands et plus concentrés, notamment dans les secteurs porcins, laitiers et de la

volaille, encore que dans certains cas, les élevages de ce type permettent d'assurer une gestion efficace de l'élimination des déchets.

- **Groupe 2** : il regroupe les pays qui, d'après les projections, devraient voir leur production augmenter modestement, comme l'**UE27**, ou diminuer, comme le **Japon**. Toutefois, les tendances pourraient varier au sein de l'UE27, dans la mesure où le secteur agricole pourrait continuer de se contracter dans nombre des pays qui formaient l'UE15, tandis qu'il pourrait connaître une croissance dans les nouveaux États membres (Agence européenne pour l'environnement, 2010). De surcroît, dans le secteur des cultures comme dans celui de l'élevage, la production pourrait continuer de s'intensifier et de se concentrer sur une superficie plus faible pour maintenir la rentabilité. Dans ces pays, la croissance modeste de la production agricole, voire son recul, pourrait avoir les conséquences ci-après pour l'environnement, dans l'hypothèse du *statu quo* (moyennant des nuances au sein des pays et entre eux) :

1. une diminution du niveau général des pressions exercées sur l'environnement, plus marquée au **Japon** du fait de la baisse de la production agricole qui y est prévue ; néanmoins, les niveaux absolus de pollution pourraient rester élevés dans bon nombre de ces pays (excédents d'éléments nutritifs par hectare, entre autres) ;
2. des augmentations localisées de la pollution, à mesure que le secteur de l'élevage se restructure, concentrant ses activités dans des exploitations plus grandes.

À moyen terme, dans tous les pays de l'OCDE, plusieurs phénomènes pourraient contribuer à réduire la pression de l'agriculture sur l'environnement et encourager le développement d'avantages pour l'environnement liés à l'agriculture :

1. une diminution de la quantité d'intrants utilisée par unité produite résultant de divers facteurs, par exemple une modification des réglementations se traduisant par une utilisation plus ciblée des pesticides et l'augmentation des prix des engrais et pesticides minéraux induite par la hausse prévue du prix des carburants et combustibles fossiles (gaz, pétrole, charbon), qui pourrait par ailleurs favoriser la production de bioénergie à partir d'effluents d'élevage ;
2. une amélioration des pratiques de gestion agricole (par exemple le recours aux façons culturales antiérosives) et des techniques agricoles de précision, comme l'utilisation sur les exploitations des systèmes de positionnement par satellite (GPS), qui peuvent amener une utilisation plus efficiente des intrants, et des innovations dans l'industrie agroalimentaire (intrants, semences et procédés de production, entre autres) à même d'accroître l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées par les agriculteurs et de réduire les pressions exercées sur l'environnement tout au long de la filière ;
3. une accentuation des revendications des citoyens en faveur d'un renforcement des politiques environnementales et agro-environnementales propres à réduire les conséquences de l'agriculture sur la santé humaine et l'environnement, et à accroître ses bienfaits environnementaux ;
4. des réformes de la politique agricole allant dans le sens d'un découplage accru du soutien et d'une action propice à l'amélioration de l'environnement sur les exploitations ;
5. des innovations dans l'action des pouvoirs publics et du marché vis-à-vis des problèmes d'environnement rencontrés dans l'agriculture, qui viseront à faire évoluer le comportement des agriculteurs, de la filière agroalimentaire et des autres acteurs dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'environnement (exemple : coopération entre

compagnies de traitement des eaux et/ou groupes locaux, d'une part, et agriculteurs, d'autre part, destinée à réduire la pollution des eaux imputable au secteur agricole) (OCDE, 2012c).

Il ressort de la présente analyse de la performance environnementale du secteur agricole de la zone de l'OCDE au cours des dix dernières années, que le secteur agricole et les pouvoirs publics sont capables de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux qui se poseront dans ce secteur. En témoignent, par exemple, l'amélioration de la gestion des éléments nutritifs, des pesticides et des ressources en eau, et de l'efficience avec laquelle ils sont utilisés, ainsi que le développement des bienfaits environnementaux pouvant découler de certaines pratiques de gestion telles que les façons culturales antiérosives et l'aménagement de zones tampon le long des cours d'eau. Toutefois, dans quelques pays de l'OCDE, des indices montrent que l'amélioration de la performance environnementale de l'agriculture est décevante dans certaines régions et il importe que tous les acteurs concernés se mobilisent davantage, par exemple au sujet de la pollution de l'eau et de la diminution des populations d'oiseaux des milieux agricoles.

Bibliographie

- Agence européenne pour l'environnement (2010), *The European Environment State and Outlook 2010: Freshwater quality*, Copenhague, Danemark, www.eea.europa.eu.
- National Research Council (2008), « Mississippi River Water Quality and the Clean Water Act: Progress, challenges and opportunities », *The National Academies Press*, Washington DC, États-Unis, www.nap.edu/catalog/12051.html.
- OCDE-FAO (2012a), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2012-2021*, Éditions OCDE et FAO, http://dx.doi.org/10.1787/agr_outlook-2012-fr.
- OCDE (2012b), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2012, Pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/agr_pol-2012-fr.
- OCDE (2012c), *Qualité de l'eau et agriculture : un défi pour les politiques publiques*, Études de l'OCDE sur l'eau, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121119-fr>.
- OCDE (2010a), *Les liens entre les politiques agricoles et leurs effets sur l'environnement – Le modèle simplifié d'impact des politiques agro-environnementales de l'OCDE*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264095724-fr>.
- OCDE (2010b), *Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Panorama*, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/agr_oecd-2010-fr.



Extrait de :
OECD Compendium of Agri-environmental Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264186217-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Action publique et forces du marché influant sur la récente et future performance environnementale de l'agriculture », dans *OECD Compendium of Agri-environmental Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264181243-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.